



Front commun québécois
pour une gestion écologique
des déchets

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

Les écologistes s'opposent à l'exportation des déchets lavallois prévue jusqu'en 2017

Laval, le 19 décembre 2006 – Le Conseil régional de l'environnement de Laval (CRE de Laval) et le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) s'objectent aux intentions de la Ville de Laval d'exporter ses matières résiduelles. En effet, un appel d'offres daté du 7 décembre 2006 invite les soumissionnaires à déposer des propositions pour le transbordement et l'enfouissement d'ordures pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2012 avec une option pour cinq années supplémentaires. Or, il n'existe actuellement aucune installation d'élimination des matières résiduelles sur le territoire lavallois.

« Par cet appel d'offres, Laval envoie le message qu'au cours des dix prochaines années, la municipalité va continuer d'exporter ses déchets dans les autres régions contrairement au principe de régionalisation contenu à la fois dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) », a déclaré M. Robert Ménard, directeur général du Front commun. La commission de l'environnement de la CMM doit d'ailleurs déposer des recommandations à ce sujet en décembre 2007 au conseil de cet organisme regroupant 82 municipalités dont Laval, Longueuil et Montréal mais l'octroi d'un contrat de cinq ans avec une option pour cinq années supplémentaires pourrait rendre caduque lesdites recommandations.

« Nous espérons également que le tonnage inclus dans les cahiers des charges tienne compte de l'atteinte des objectifs de récupération et de compostage de la politique provinciale puisqu'il est absurde de continuer à enfouir autant de matières résiduelles », a souligné M. Guy Garand, directeur général du CRE de Laval. À ce propos, le taux de récupération de Laval n'est que d'environ 25 % et 6 % pour le compostage comparativement à l'objectif de 60 % qui doit être obtenu en 2008 pour chaque matière visée, d'où la nécessité pour la Ville d'accroître les efforts dans cette optique, ce que souhaitent à la fois le Conseil régional de l'environnement de Laval et le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

À propos du FCQGED

Depuis maintenant 15 ans, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) réalise sa mission de promouvoir la qualité de l'environnement par la recherche, l'information, la formation et la mobilisation sur la question de la gestion écologique des déchets basée sur le principe des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), la responsabilisation, la régionalisation et la démocratisation. Le FCQGED représente 73 organisations issues de 14 régions dont le CRE de Laval et le Groupe Équilibre du Collège Montmorency.

– 30 –

Sources : M. Guy Garand, directeur général
CRE de Laval
(450) 664-3503
credelaval@bellnet.ca

M. Robert Ménard, directeur général
FCQGED
(514) 396-2686
info@fcqged.org